

Présents : Mme Celka (APEIU), Mme Tomasi (APEIU), Mme Quris (APEIU), Mme Sartres (APEIU), Mme Desmullier-Trevisiol (APEIU), Mme Brandan (APEIU), M Amade (APEIU), Mme Esquembre, Mme Calas, Mme Argaut, Mme Cros, Mme Jabbes, Mme Mataix, M Bonnevie, M Chéret (enseignants), Mme Puntill (directrice et enseignante), M Gonzales (Directeur ALAE), M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse).

Excusés : M Duez (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Lagroue (enseignante)

Début du conseil d'école à 17h35

Effectifs : A ce jour, nous avons 261 élèves : 24 + 23 en CP, 28 + 27 en CE1, 29 + 28 en CE2, 27 + 27 en CM1 et 24 + 24 en CM2. 8 enfants ont été admis à l'école depuis le premier conseil d'école et 1 élève est parti.

Quelles sont les informations complémentaires sur les nouveaux arrivants ? Comme indiqué lors du 1^{er} conseil d'école, seules les informations concernant les logements sociaux de la Violette ont été communiquées à la mairie courant janvier : 15 enfants sont déjà arrivés sur les écoles de L'Union dont 4 sur notre école et 20 enfants sont à venir d'ici la fin de l'année scolaire ou à la rentrée de septembre 2019. Pour les logements privés (100 logements T3 et 40 logements T4 à venir) la mairie prévoit 30 enfants environ entre avril et septembre 2019. Toutefois, la composition de ces familles n'étant pas communiquée par les promoteurs, il s'agit d'une estimation. Il y a également des arrivées sur d'autres programmes immobiliers plus petits et sur des ventes de logements existants. Un rendez-vous entre M. DUEZ, Inspecteur de l'Education Nationale, et M. le Maire est prévu le 20 mars pour échanger sur les effectifs scolaires de la commune. En attendant, les nouveaux arrivants sont affectés en tenant compte du secteur de leur domicile, de leur situation personnelle et des effectifs dans les classes concernées sur les 3 écoles élémentaires.

Qu'est-il prévu pour l'intégration des élèves étrangers ? (question APEIU) Quand un élève non francophone doit être scolarisé en France, il est inscrit auprès de la mairie qui lui attribue une école. Un bilan de ses savoir-faire et ses compétences acquises dans son pays d'origine est effectué par un enseignant du CASNAV (centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés). Il est accueilli dans les classes ordinaires et il peut éventuellement (en fonction des places disponibles, du lieu, etc.) rejoindre des dispositifs spécifiques pour apprendre le français : unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ou cours de français langue seconde (FLS). S'il ne rejoint pas ces dispositifs, un enseignant spécialisé propose des outils, notamment numériques, pour l'aider dans son apprentissage du français en classe. L'élève poursuit l'apprentissage en mathématiques et dans les autres disciplines qui lui sont accessibles au sein de la classe. Les autres élèves de la classe continuent leur programme et leur emploi du temps de manière inchangée.

PPMS confinement (information à propos de l'exercice programmé) : Dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, un exercice de confinement aura lieu mercredi 22 mai 2019. Cet exercice sera commun avec l'école maternelle et aura pour scénario le signalement par la préfecture d'une pollution atmosphérique importante. L'exercice PPMS « alerte-intrusion » et deux exercices incendie ont déjà eu lieu, un exercice incendie supplémentaire sera effectué d'ici la fin de l'année.

Demande des parents que les enfants aient des chaussons en classe, notamment pour la période hivernale et pour les journées pluvieuses (question APEIU) : Le port de chaussons aurait des effets positifs sur le bruit, la saleté des classes et le confort en cas de conditions météorologiques exceptionnelles. Toutefois il faudrait gérer matériellement les chaussons de chaque élève (marquage au nom de l'enfant, rangement des chaussons et des chaussures, etc.) ainsi que le temps de transition à chaque changement. Les difficultés rencontrées dans la gestion des serviettes de table pour la cantine montrent que ce serait compliqué à gérer au quotidien. De plus, l'école dispose d'un préau, d'allées et terrains goudronnés ce qui limite les risques que les enfants aient les pieds mouillés lorsqu'il pleut. Ce n'est arrivé qu'une seule fois, lors du cross du collège. L'équipe enseignante ne souhaite donc pas mettre en œuvre le port de chaussons durant les temps d'enseignement.

Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE : La coopérative scolaire permet de payer toutes les sorties payantes qui ont lieu dans le cadre de projets même si elles ont lieu à L'Union. Par exemple, le spectacle de théâtre musical à l'occasion de Noël (Grande Halle) a coûté 900 €, la salle et les techniciens ayant été mis à disposition gracieusement par la municipalité. Des dépenses sont en cours et non comptabilisées pour l'instant (sorties et spectacles du 2^{ème} semestre, etc.).

Le tableau ci-dessous indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire.

	CRÉDIT	DÉBIT
Solde précédent au 08/11/2018	5 778,48 €	
Sorties scolaires		954,50 €
Transports sorties scolaires		454,50 €
Projets (sciences, anglais, arts plastiques, etc.)		144,49 €
Kermesse de Noël	604,96 €	
Spectacle de théâtre musical (Noël)		900 €
Loto de l'école	3 946,90 €	
Photos (bénéfice)	1 814,40 €	
Solde au 12/02/2019	9 691,25 €	

Bilan du loto : La soirée du loto s'est déroulée de façon conviviale grâce à l'engagement des organisateurs qui ont fait un travail très important et apprécié par tous. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se sont impliqués dans la préparation du loto, lors de la soirée ou en offrant des lots ainsi que la mairie de L'Union pour son aide. Le montant des recettes de la soirée s'élève à 6 103,62 € et le montant des dépenses engagées est de 2 156,72 € soit un bénéfice de 3 946,90 € qui sera utilisé pour les sorties, spectacles et projets des différentes classes (15,12 €/élève).

Projet d'école / mise en place des actions « message clair » et « production artistique » : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Ensemble pour apprendre et s'ouvrir au monde », il a commencé à la rentrée de septembre et se met en place progressivement. Le système du message clair pour favoriser la résolution de petits conflits entre pairs a été travaillé dans toutes les classes et a été mis en place début janvier. L'équipe de l'ALAE s'intéresse également à ce projet. Pour l'instant, les élèves connaissent la procédure mais ils ne l'utilisent pas spontanément. Il est encore nécessaire que les enseignants mettent en avant cette possibilité. Une des actions du précédent projet d'école concernait les chorales. Après 8 ans de pratique, l'équipe enseignante a choisi de remplacer cette action par un travail sur les arts plastiques et visuels. Les élèves continuent toutefois à pratiquer le chant en classe. Pour les deux périodes à venir (mars/avril et mai/juin), 3 mercredis matins seront consacrés à des ateliers sur le thème de la couleur. Les élèves seront mélangés par niveau (cycle 2) ou par cycle (cycle 3) et ils feront 3 ateliers (un par mercredi matin) avec, à chaque fois, un enseignant différent. Le but final est de réaliser une exposition des productions des élèves lors de la kermesse de fin d'année. Sauf en cas de production collective, les enfants ramèneront à la maison leurs productions à la fin de l'année scolaire. Dans un but de renouvellement, le projet « Danse à l'école » se termine et la mairie a sélectionné de nouveaux projets qui seront proposés aux écoles. Il faut que les intervenants soient agréés pour pouvoir intervenir dans les écoles et respecter un budget total de 4 000 € pour les 6 écoles de L'Union. Pour cette année scolaire, la mairie a sélectionné 4 projets : fabrication d'instruments de musique à partir d'objets recyclés, culture africaine, diction et écriture à partir de musique urbaine et une compagnie de danse à destination des écoles maternelles. Les propositions seront faites aux équipes enseignantes avant les vacances de février. Pour l'instant, il n'y a pas de projet en lien avec le projet d'école de l'élémentaire (arts plastique, modelage d'argile, photo par exemple) mais la mairie souhaite proposer plus de projets l'an prochain en tenant compte de ce besoin.

Projets, spectacles et sorties : Les classes de CP ont prévu d'aller au musée des Abattoirs pour une visite atelier avec une plasticienne, la classe de CPB commencera le cycle natation avec la classe de CE2B à partir de mi-mars et la classe de CPA a prévu une sortie vélo à la forêt de Buzet au mois de juin. Les classes de CE1 ont prévu un concert avec les JMF (Jeunesses Musicales de France) et iront au village gaulois au mois de juin. La classe de CE1B a également prévu d'aller à la fondation Bemberg. Les classes de CE2 ont prévu d'aller à deux concerts des JMF, une sortie vélo à la forêt de Buzet est prévue au mois de juin ainsi qu'une visite du parc de la Préhistoire. Les élèves participeront également au festival de courts métrages « Détours en cinécourt ». Les classes de CM1 ont une animation prévue sur les abeilles et un cycle d'initiation au basket dans le cadre de l'Usep et en partenariat avec le CREPS. Une visite du centre de gestion des déchets Econotre et une visite à château Chalabre sont également prévues. La classe de CM1B fera un atelier de Récup'Art et participera à la seconde séance de « Ecole et cinéma » avec la classe de CM2A. Les classes de CM2 auront une animation sur la citoyenneté et la légion d'honneur à la mairie. Elles iront à un concert des JMF au mois d'avril et feront une liaison avec le collège en mai. Dans le cadre de la liaison école/collège, la classe de CM2B aura une correspondance avec une classe de français suivi d'un défi lecture. La classe de CM2A participe à un projet multigénérationnel de théâtre.

Gestion des parents accompagnateurs lorsqu'il y a des défections de dernière minute / est-il possible de mettre en place une liste de parents de « substitution » (question APEIU) : En cas d'impossibilité de dernière minute pour un parent accompagnateur de venir à une sortie scolaire, l'APEIU propose qu'une liste de parents ayant facilement des disponibilités soit mise en place pour éviter une annulation. Ces parents seraient contactés en priorité pour accompagner (pas forcément la classe de leur enfant) et éviter une annulation de la sortie scolaire. Un mot sera diffusé prochainement dans les cahiers de liaison pour demander si des parents sont volontaires.

Préparation et organisation de la kermesse de fin d'année : La kermesse de fin d'année aura lieu le jeudi 27 juin au soir. Cette année, il n'y aura pas de grillades mais un repas partagé où chacun amène un plat (salé ou sucré). Afin de permettre aux familles de visiter l'exposition d'arts visuels sur le thème de la couleur de façon échelonnée, l'équipe enseignante souhaite que les stands de jeux aient lieu le soir. Chaque enseignant tiendrait un stand avec l'aide des parents durant 1h / 1h30. La buvette et la tombola seraient maintenues inchangées. Une réunion de préparation aura lieu au mois d'avril.

Information sur les travaux de l'entrée située rue des roses (question APEIU) L'auvent qui protège la porte de l'entrée située rue des roses était en mauvais état. Il avait été partiellement démonté lors des vacances d'été pour être sécurisé. Les travaux qui ont lieu actuellement ont pour but de le reconstruire et on ne peut emprunter cette entrée durant le temps de séchage de la dalle en béton pour éviter tout risque. L'entrée devrait redevenir fonctionnelle au retour des vacances d'hiver.

Présentation du Document Unique de Sécurité : Le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) fait un état des lieux de l'école en matière de sécurité et permet un suivi des actions de prévention. Il concerne les bâtiments, les activités dans l'école, l'environnement proche, la formation et l'information. L'école ne présente pas de problème important. En effet, les éléments problématiques correspondent à des documents non communiqués à l'école (rapports des commissions de sécurité, sur l'amiante, sur les installations sportives, etc.). Ces différentes commissions ont rendu auprès de la mairie des avis positifs (pas d'amiante, installations conformes). Mme Edoir, Directrice des Services Techniques, rencontre les directrices avant chaque conseil d'école et elle s'est engagée à transmettre rapidement ces documents. Des travaux d'accessibilité (ascenseur, rambarde abaissées et installées des deux côtés des escaliers, éclairage des escaliers) et de sécurité (installation de portes coupe-feu) ont eu lieu.

Informations Mairie : Au titre du budget « investissement » la mairie va procéder au renouvellement du mobilier (tables et chaises des élèves) de 3 classes. Le devis pour 90 tables, casiers et chaises est de 18 000€. Le budget fonctionnement alloué aux 6 écoles est de 87 000 € et le budget investissement est de 47 000 €. En cas d'ouverture d'une classe, la mairie a prévu 26 000 € pour l'équiper. Des brise-soleil orientables seront installés sur la façade du bâtiment principal pour diminuer la température en été et pouvoir assombrir les salles lors de l'usage du vidéoprojecteur.

Fin du conseil d'école à 19h35. Prochain conseil d'école le 06 juin 2019 à 17h30.

La secrétaire de séance, Mme Mataix



La directrice, Mme Puntil

